

**ARRÊTÉ DEP-2024-100 PORTANT NOMINATION DU JURY DU BACCALAURÉAT
PROFESSIONNEL OUVRAGE DU BATIMENT : METALLERIE**

Le Directeur du Service interacadémique des examens et concours :

Vu les articles D 222-31 à D 222-33, D 337-93 du code de l'éducation ;

Vu l'arrêté du 9 mai 2006 portant création du baccalauréat professionnel ouvrage du bâtiment: métallerie ;

Vu l'arrêté rectoral conjoint DEP-2024-1000 nommant les présidents de jurys aux baccalauréats professionnels ;

- ARRÊTE -

Article 1 : Le jury d'admission du baccalauréat professionnel ouvrage du bâtiment: métallerie pour la session 2024 dans les académies de Créteil, Paris, et Versailles, est ainsi constitué :

Président :

Monsieur Fabio MARTI, enseignant-chercheur

Président adjoint :

Monsieur Sylvain GRENAILLE, enseignant

Enseignants :

Monsieur Amine FILLALI

Monsieur Baptiste COURTIN

Monsieur Jonathan SEYMANDI

Monsieur Frédéric LUSARDI

Professionnels :

Monsieur Julien FERNANDES

Monsieur Christophe BOITEL

Article 2 : La Secrétaire générale du Service interacadémique des examens et concours est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Arcueil, le 04 juillet 2024.


Frédéric MULLER